La gazette de PLELAUFF

SOMMAIRE

Page 1 Le mot du maire

Page 2 Brèves de conseil

Page 4 Cuisine salle des fêtes

Page 5 Dans le rétro

Page 7 Agenda

Page 8 Le bel automne

Page 9 La vélodyssée

Page10 Infos diverses

Page11 Naturalisation par décret

Page12 Jeux

Directeur de publication : ***Bernard Rohou***

Conception, publication : ***Commission communication***

Distribution : ***Joseph, Laurent et Jean-Paul***

Impression : ***Roudenn Grafik***

Prochain numéro : ***Janv 2019***

Tirage : ***350 ex.***

Contact : ***plelauff@sfr.fr***

Internet : ***www.plelauff.fr***

Facebook : ***Commune de Plélauff***

Le mot du Maire

Nous voici déjà en pleine période estivale et tous nous espérons que la saison touristique répondra à nos attentes et que les aléas météorologiques ne viendront point perturber nos projets.

Mais ce début d'été aura aussi été la saison des examens, passage obligé pour bon nombre de Plélauffiens. Avec le Conseil Municipal, je leur adresse tous nos encouragements et tous nos vœux de succès dans l'accomplissement et l'aboutissement de leur dessein.

De son côté, le Conseil Municipal œuvre aussi à l'accomplissement de sa tâche avec toujours ce souci de répondre au mieux des attentes des Plélauffiens tout en portant un regard sur le futur, un futur toujours dépendant des possibilités financières mais aussi de l'administration dont les discours qui nous parlent de revitalisation des milieux ruraux, d'équilibre dans l'aménagement du territoire vont souvent à l'encontre de leurs propres décisions. Combien de refus de certificats d'urbanisme n'avons-nous pas été amenés à contester. Comment peut-on favoriser l'installation des jeunes sur ce territoire alors que les projets de construction reçoivent parallèlement une réponse négative.

C'est aussi au cours de ce premier trimestre que les orientations budgétaires sont définies, affinées et discutées pour être ensuite votées.

C'est aussi à ce moment que sont allouées les subventions aux associations dont le rôle est primordial dans une commune comme Plélauff. Je tiens à ce propos à saluer l'investissement des Présidents et de leurs équipes, c'est avec un immense plaisir que nous les avons vus se regrouper autour du conseil municipal afin d'organiser au mieux le passage de la Pierre Le Bigaut. Se retrouver et œuvrer ensemble autour d'une même cause sont des valeurs qui me semblent fondamentales et que tous ensemble nous nous appliquons et nous appliquerons à transmettre le plus largement possible.

C'est pourquoi, avec l'équipe que je conduis, nous veillons et veillerons à soutenir la vie associative, à favoriser les structures qui, en retour et en reconnaissance des subventions qui leur sont gratifiées, participent à mieux se connaître, à appuyer les manifestations qui enrichissent la vie sociale, qui ont cette volonté partagée d'œuvrer à construire un espace plus solidaire, plus fraternel et plus humain.

Avec la saison d'été, l'accueil des estivants est un temps fort pour notre économie touristique ; nous ne pouvons que regretter que l'aménagement du bas du bourg n'ait pu, pour des raisons qui ne nous incombent point, être réalisé dans les délais convenus.

Essayons de tous contribuer à ce que cette période dense se déroule au mieux et donnons-nous rendez-vous à la prochaine manifestation locale.

B. ROHOU

Brèves de conseil

Retrouvez la totalité des comptes rendus sur www.plelauff.fr

Budget communal et budget assainissement

Budget communal	*2017*	*2018*
Fonctionnement	**435 080 €**	**423 502 €**
Investissement	**353 309 €**	**328 354 €**
Budget assainissement		
Fonctionnement	**81 600 €**	**68 812 €**
Investissement	**39 194 €**	**48 458 €**

En fonctionnement ce budget 2018 affiche une légère baisse par rapport à l'exercice précédent. En effet de nombreux contrats souscrits par la commune ont été renégociés. C'est le cas des contrats d'assurance, d'entretien des tenues des employés ou encore du contrat de maintenance des extincteurs.
En investissement la baisse est due au fait que les travaux de voirie 2017 ayant duré plus longtemps que prévu, un reliquat de factures 2017 est supporté par le budget 2018.

Travaux de voirie 2018 :

L'entretien des routes communales fait partie des tâches qui incombent à la municipalité. En 2018 cet entretien concernera les routes et secteurs suivants :

Mein Benec
Gwendol
Rond point des rochers
Rue traversière
Cimetière

C'est l'entreprise EIFFAGE de Pontivy qui a obtenu le marché pour un montant de 41 768 €.
Notons ici que c'est la première fois que cette entreprise est retenue par la commune.

Maisons éclusières :

Le département a lancé un appel à projet pour la gestion des maisons éclusières situées sur le canal. Deux de ses maisons sont sur la commune de Plélauff. La gestion de celle située au Bout du Pont a été confiée à Kate et Geoff Husband, gestionnaires du camping. Le projet de Kate et Geoff est de faire un gîte d'étape au profit des nombreux randonneurs du canal de Nantes à Brest. Pour ce qui est de la maison éclusière située avant le pont de pierre de Bon-Repos elle sera mise à la disposition de différentes associations œuvrant sur le secteur de l'abbaye.

Panneaux étangs.

L'aménagement des étangs Le Guéné réalisé en partenariat avec l'APPMAA la Plélauffienne a pris fin au printemps avec la pose des panneaux d'informations aux pêcheurs. Rappelons ici que des pontons de pêche, certains pour PMR, ont été installés ainsi qu'un abri pique-nique.

Point d'eau et abri pique nique.

Suite à un problème de stabilité du terrain, les travaux prévus en bas du bourg et qui consistent en l'aménagement de toilettes et d'un abri pique-nique ont pris un retard assez conséquent. Une étude de sol doit être réalisée, à l'issue de laquelle les travaux pourront (enfin) commencer. Nous espérons un début de chantier à l'automne.

Territoire zéro chômeurs : Plélauff rejoint le projet

Après un premier projet de Territoire zéro chômeur de longue durée en 2016, rejeté par le ministère du Travail, un second dossier de candidature est en cours d'élaboration à Rostrenen (Côtes-d'Armor).
Ce deuxième essai a de réelles chances de voir le jour à moyen terme.
« Il est essentiel que tous les demandeurs d'emploi se fassent connaître, car ce projet vise à les contacter de manière exhaustive. Nous devons savoir qui est volontaire pour le rejoindre et connaître les savoir-faire et les souhaits de chacun. Qu'est-ce que vous savez faire ? Qu'est ce que vous voulez faire ? Qu'est ce que vous acceptez d'apprendre ? Il s'agit de définir les travaux **utiles au territoire que l'on pourra proposer »**, Huit communes du pays Centre-ouest-Bretagne (Cob) sont concernées : Rostrenen, Plouguernével, **Plélauff**, Lescouët-Gouarec, Langoëlan, Locmalo, Guémené-sur-Scorff et Ploërdut. Le but de ce projet est de recruter, en CDI au Smic et à temps choisi, toutes les personnes privées durablement d'emploi.
Elles devront travailler, selon leurs compétences, à la réalisation de travaux, non concurrentiels avec les activités déjà existantes, qui vont aider les habitants, les entreprises, les collectivités locales. Le projet ne présente pas de surcoût pour les finances publiques puisque les salaires seraient financés par la réallocation des coûts du chômage de longue durée.

Si vous êtes intéressé par ce projet vous pouvez contacter le secrétariat de mairie.

Participation aux frais de fonctionnement des écoles :

Les écoles privées accueillants des enfants de la commune sollicitent celle-ci afin qu'elle participe aux frais de fonctionnement. Le montant alloué pour chaque enfant est calculé en fonction d'une moyenne départementale qui est pour cette année de 519 € par enfant.

Les sommes suivantes ont donc été allouées aux différents établissements accueillants des enfants de Plélauff :
DIWAN Pontivy : 519 €
Notre Dame Rostrenen : 2076 €
Saint Georges Gouarec : 7006 €

PATA (point à temps automatique)

Début juillet l'entreprise EIFFAGE a procédé au traitement des chaussées légèrement dégradées de la commune. Ce sont environ 20 tonnes de produit qui auront été appliquées sur les routes communales. A noter que la société EIFFAGE utilise pour cette opération un camion doté d'un système extrêmement performant. En effet ce véhicule est équipé à l'avant de caméras qui détectent les zones à traiter. Puis dans le même temps en roulant doucement, le produit est diffusé par les asperseurs situés à l'arrière du véhicule. Ce procédé permet une application plus fine et donc au final une économie de produit.

Le coût de cette opération est de : 13 560€

Travaux sur le réseau électrique :

D'importantes modifications ont eu lieu ce printemps sur le réseau basse tension de la commune. C'est Enedis en partenariat avec la société ALLEZ qui a mené a bien ces travaux. Des lignes ont été enfouies, d'autres ont été modifiées et des poteaux ont été changés. Le réseau a également été renforcé. Les secteurs de Pont ar Len, Kerguichard et route de Kergall ont été concernés.

Point informatique et Internet :

Un ordinateur est à la disposition du public à la mairie. Accessible uniquement aux heures d'ouverture de la mairie, il dispose d'une connexion Internet. Il est principalement destiné aux personnes qui seraient en panne à leur domicile mais aussi aux personnes de passage.

Nouvelle cuisine

La cuisine de la salle des fêtes nécessitait une remise aux normes et surtout un rajeunissement du matériel. En effet celui-ci datait de la construction de la salle.

Dans un premier temps des travaux d'électricité, de plomberie ainsi que sur le circuit gaz ont été réalisés par l'entreprise Le Goïc. Les vieux placards bois ont été démontés. Ils sont remplacés par des étagères inox.

Puis le nouveau matériel, de marque FAGOR, a été installé. C'est la société DISTRIBUTION SERVICE de Pontivy qui a obtenu le marché. C'est le circuit vaisselle sale qui subit le plus gros changement avec la mise en service d'un nouveau lave-vaisselle. Dorénavant tout le coté gauche s'articule autour de ce lave-vaisselle selon un cheminement bien précis : dépose vaisselle, élimination des gros déchets, douchette et lavage.

Pour ce qui est du four c'est un modèle « CONCEPT » à convection et à chaleur sèche avec une température maximale de 300ºC. Il dispose, d'un humidificateur et d'une sonde de température intégrée fournie.

Le lave-vaisselle est un modèle à capot avec parois à double isolation, réservoir embouti de lavage, filtre plateau et bras de lavage et rinçage en acier inoxydable. Hauteur utile de vaisselle jusqu'à 440 mm.

Le fourneau à gaz comprend une grande plaque de cuisson et deux feux latéraux ainsi qu'un four de cuisson

Une présentation a été proposée par M. Cochin, installateur, aux différents responsables associatifs de la commune afin que très rapidement les futurs utilisateurs adoptent les bons gestes dans l'utilisation des ces nouveaux matériels.

Par ailleurs, cette remise aux normes s'accompagnera d'un changement de vaisselle. En effet les vieux plats et vieilles gamelles en aluminium seront remplacés par une vaisselle inox.

Budget :

Four : 8386 € HT
Lave-vaisselle :6228 € HT
Fourneau : 6576 € HT
Travaux de préparation : 9284 € HT (compris nouveau chauffe-eau)
Vaisselle, casseroles, gamelles : 1566 € TTC

L'installation de cette nouvelle cuisine clôture les travaux entrepris sur la salle des fêtes depuis deux ans. Pour mémoire, un plafond isolant a été monté et le système de chauffage a été remplacé. Les Plélauffiens disposent maintenant d'une salle des fêtes rajeunie, plus facile à chauffer et avec une cuisine fonctionnelle.

Dans le rétro

Retour en image sur quelques uns des événements qui se sont déroulés ces dernières semaines.

Sortie bowling pendant les vacances de Pâques,
L'autocross du Team Keraudic.
Le passage de la cyclosportive Pierre le Bigaut,

Pour les vacances de pâques, le CCAS organisait une sortie au bowling de Pontivy au profit des jeunes de 6 à 16 ans. Une vingtaine d'enfants se sont inscrits. Le CCAS tient à remercier les parents qui ont aidé lors de cette sortie.

Le dimanche 24 juin avait lieu l'autocross. Organisé par le Team Keraudic de Claude Le Serrec et l'autocross club 22, cette épreuve retrouvait le site de Croas Raden. En effet l'an dernier l'autocross n'avait pu avoir lieu suite à problème de réglementation qui avait changé au niveau national.

Une centaine de pilotes se sont donc affrontés tout au long de la journée lors de différentes manches.

Sous une chaleur étouffante, environ 400 spectateurs ont pu apprécier la dextérité des pilotes et la qualité de l'organisation.

Dans le rétro

Le samedi 23 juin c'est au tour de la célèbre **PLB (Pierre le Bigault)** de venir sur les terres Plélauffiennes. La PLB rassemble tous les ans environ 7000 cyclistes, c'est certainement la cyclo sportive la plus courue en Bretagne .Organisation millimétrée, nombreux bénévoles voilà quelques clés du succès. Et surtout l'ensemble des sommes récoltées est entièrement reversé au profit de la recherche contre la mucoviscidose. Pour l'occasion les associations de la commune (sous la houlette du comité des fêtes) s'étaient regroupées pour animer le bas du bourg puisque c'est là que se séparaient les deux circuits de 105 et 145 km. De son coté la commune s'est chargée de la sécurité sur le parcours avec la mise en place d'une trentaine de signaleurs et également de la mise en place des banderoles décoratives au bourg ainsi qu'au Bout du Pont

La petite restauration et la buvette ont permis de récupérer la somme de 450€ qui sera entièrement reversée à la PLB.

Agenda, carnet

Agenda :

20 juillet : Concert de Nathalie Dana à la chapelle Notre Dame de la Croix
29 et 30 juillet : Passage de course cycliste KBE
1er septembre : Concours de boules et repas de la société de chasse
22 septembre : Repas des ainés
28 octobre : Le bel automne
11 novembre : Centenaire de l'armistice première guerre mondiale
8 décembre : Repas tartiflette du club de billard

INFOS DIVERSES

RAPPEL RECENSEMENT OBLIGATOIRE

Nous vous rappelons l'obligation légale de se faire recenser dans les 3 mois qui suivent votre 16e anniversaire.
La mairie vous remettra alors une attestation de recensement. Celui-ci permet la convocation à la journée « *défense et citoyenneté* » et l'inscription sur les listes électorales. En cas d'absence de recensement, l'irrégularité est sanctionnée par le fait de ne pouvoir passer aucun concours d'Etat avant l'âge de 25 ans.
La personne concernée doit se présenter à la mairie avec les documents suivants : livret de famille à jour et pièce d'identité.

ANIMAUX DE COMPAGNIE

Nous tenons à rappeler une nouvelle fois que les propriétaires d'animaux de compagnie doivent en toutes circonstances éviter que leur compagnon ne provoque des accidents (cyclistes) ou crée des dommages aux particuliers. En cas de difficultés le maintien en laisse ou le port d'une muselière doit être envisagé.

Ils nous ont quittés :

Henriette SAVY le 08 janvier 2018

Georges MARO le 28 janvier 2018

Emmanuel TASSET le 23 février 2018

Léocadie Francine Le DORNER le 6 mars 2018

Anne Marie COLLIN le 03 avril 2018

Jean François LE CORRE le 18 juin 2018

Ils se sont dit oui :

Karen AUFFRET et Emmanuel LE GOÏC domiciliés 4 Hent Coz mariés le 07 avril 2018

Harpe celtique à la chapelle

Le vendredi 20 juillet à 20h Nathalie DANA donnera un concert exceptionnel à la chapelle Notre Dame de la croix dans le cadre de sa tournée : « L'envol »

Ce concert est gratuit, toutefois vous pourrez marquer votre enthousiasme et votre satisfaction par une participation au chapeau.

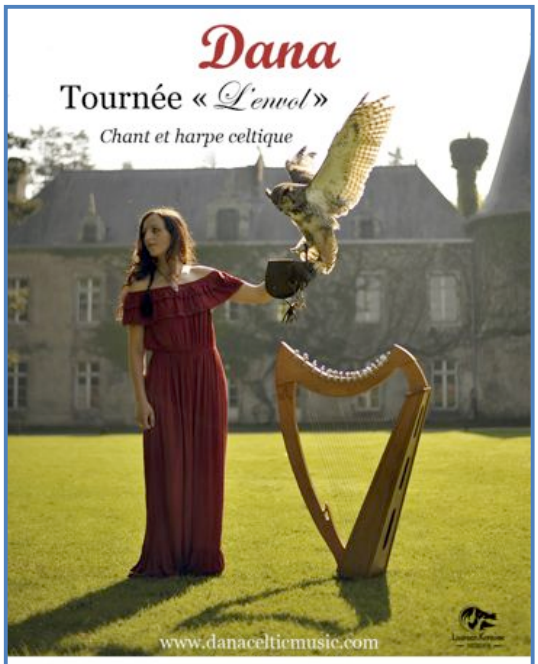

Le bel automne

« Le bel automne » est un festival dont la première édition a eu lieu l'an dernier. Son objectif principal est la valorisation touristique du territoire, à la période automnale. Il est porté par l'office de tourisme du Kreiz Breizh.

Après le beau succès en 2017 de ce festival tourné vers la nature, l'environnement et les arts, une seconde édition est programmée pour l'automne 2018.
Dominique Hervé, coordinatrice du projet, explique : **« Nous avons eu de belles retombées de participation, donc cela nous encourage à programmer un festival encore plus en corrélation avec les attentes du public. Nous mettrons encore plus l'accent sur la nature et les installations artistiques, par exemple. »**

Réunion de préparation du festival avec Bernard Rohou, Dominique Hervé (office de tourisme) et Frantz Gandubert (école de musique)

Une programmation unique

« Avec les associations présentes cette année, nous allons construire une programmation unique », annonce Dominique Hervé. Et si la trame de cette prochaine édition reste la même, à savoir cinq après-midi de fête, et quelques balades ou animations en plus, **« l'ensemble du contenu du festival sera nouveau, pour y ajouter quelques touches insolites, toujours avec des intervenants de qualités. »** Sans compter que la CCKB (Communauté de communes du Kreiz-Breizh), via le service de réduction des déchets, demeure un partenaire solide dans la programmation.

Cette année le festival se déroulera du 23 septembre au 24 décembre 2018.
La commune de Plélauff recevra le festival le 28 octobre. (Voir ci-dessous)

Programmation pour le 28 octobre à Plélauff :

► **Vert Tiges... Hors les mares** Déambulation. Au détour d'une ruelle ou sur la place, dans l'ordre des choses, il y a toujours quelque chose qui dépasse ; qui se penche... Ce quelque chose qui invite à la poésie et tire le fil de l'imaginaire pour tricoter une éphémère métamorphose sous des formes inattendues et sans rendez-vous. En ce Bel Automne, Plélauff se pare de Vert Tiges. Installations et scénographies par « Les Courants de l'Air ». François Gendre - Anne-Laurence Rault
Visible jusqu'au 12 novembre.
► à 14h : Création d'une œuvre participative

► de 14h à 16h : Cuisinez vous-même votre peinture ! Avec Nathalie Boisseau, auteur et bloggeuse « Esprit Cabane », découvrez la peinture suédoise sous toutes ses coutures (fabrication, conservation, application, quantité, couleurs obtenues...). La peinture suédoise est idéale pour protéger les bois extérieurs, mais et aussi à la décoration de meubles et de murs.

► Espace goûter

► Atelier musical autour de l'improvisation et des percussions

Par les enseignants de l'EMDTKB.

► à 17h30 : « Concert autour des percussions » Hélène Colombotti, percussionniste. Musique classique. Org. KLASIK, festival des musiques classiques et contemporaines. (Entrée payante)

► Sortie mise en lumière par les Bougeurs de Nuit.

La vélodyssée

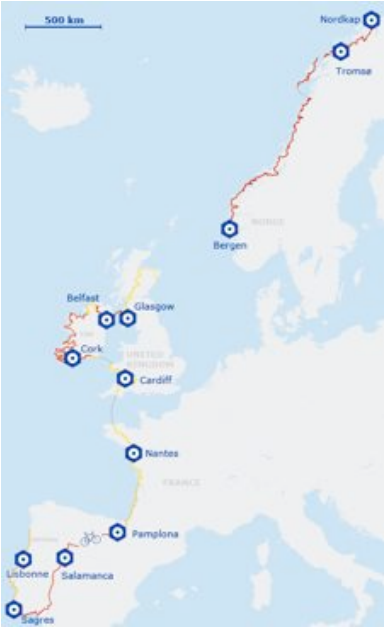

Donc lorsque vous vous baladez à Plélauff sur le canal de Nantes à Brest vous êtes sur la vélodyssée qui relie Roscoff à Hendaye !

Connaissez-vous la « VELODYSSEE » ?

La Vélodyssée est une véloroute qui traverse la Bretagne et longe l'Atlantique jusqu'à la Côte basque par un parcours tonique et sauvage.

C'est en fait la dénomination de la partie française de l'EV1 (pour Eurovélo N°1) qui traverse toute l'Europe du nord Norvégien au sud Espagnol.

La partie française est entièrement balisée et plus de 70% de son parcours se situe sur des voies sans voitures. En savoir plus :

https://www.lavelodyssee.com

LES 14 TRONÇONS

Roscoff > Carhaix

Carhaix > Pontivy

Pontivy > Redon

Redon > Nantes

Nantes > St-Brevin-les-Pins

St-Brevin > Fromentine

Fromentine > Les Sables

Les Sables > La Rochelle

La Rochelle > Royan

Royan > Lacanau-Océan

Lacanau-Océan > Arcachon

Arcachon > Léon

Léon > Bayonne

Bayonne > Hendaye

Photo mystère

Ce n'est pas un élément du patrimoine architectural de la commune qu'il vous faut retrouver dans cette édition de juillet mais tout simplement un morceau de route.

Ce petit bout de route se trouve quelque part sur la commune de Plélauff. Mais où exactement, quels villages dessert-t-elle ? A vous de nous le dire ! Petit détail : la photo a été prise très récemment…

Le gagnant se verra offrir un repas pour deux personnes au restaurant du bout du pont.

Envoyez votre réponse à : plelauff@sfr.fr ou par tph au 02 96 24 93 87

Réponse avant le 15 août. Tirage au sort si il y a plusieurs gagnants.

Bonne chance à tous !

CLIC ROSTRENEN

Vous ou un proche êtes confronté au vieillissement, connaissez-vous les CLIC? Les CLIC sont, avant tout, un lieu d'accueil, d'information et de conseil à la personne âgée et à son entourage (+ 60 ans) ou handicapée (+ 55 ans).
Le vieillissement est souvent accompagné d'une perte d'autonomie à laquelle il n'est pas toujours aisé de faire face. Aux mille et une questions qui se posent face aux problèmes de santé, vient s'ajouter la complexité des dispositifs d'aides au travers desquels il faut réussir à s'orienter. Le CLIC est un outil de proximité pour vous aider à mieux comprendre et mieux agir.

Clic Sud Ouest Côtes d'Armor
Maison du Département
6 A Rue Joseph Pennec
22110 ROSTRENEN
02.96.57.44.66
Ouvert tous les matins de 8h30 à 12h30
Sur RDV l'après midi
clic-sudouest-rostrenen@cotesdarmor.fr

CPAM

La CPAM des Côtes d'Armor vous accueille sur rendez-vous

CMU complémentaire, aide médicale État, aide à la complémentaire santé, arrêt de travail, perte d'un proche, accident du travail, invalidité… Vous avez besoin d'aide pour gérer un dossier complexe ? L'Assurance Maladie des Côtes d'Armor vous facilite la vie avec l'accueil sur rendez-vous !

Le rendez-vous permet de gagner du temps et d'être accompagné de façon personnalisée, en ayant étudié au préalable votre situation de façon globale. Cet entretien privilégié évite la réclamation de pièces manquantes et facilite votre prise en charge.

Comment prendre rendez-vous ?

- par téléphone au 36 46 (service 0,06 € / min + prix appel)
- en vous connectant sur votre compte personnel sur ameli.fr

SOLHIA

Vous envisagez des travaux d'isolation dans votre habitation, savez-vous que le dispositif SOLHIA peux vous octroyer une subvention pouvant aller jusqu'à 50% du coût ?
Vous devez être propriétaire du logement que vous occupez,
Vos ressources ne doivent pas dépasser certains plafonds,
Vos travaux doivent produire au moins 25% d'économies d'énergie,
Les travaux doivent être réalisés par des entreprises.
Exemple avec des travaux d'isolation des combles, changement d'ouvertures et pose de robinets thermostatiques ; couple avec 2 enfants - Revenu fiscal de référence avis d'imposition 2014 : 29 000 €

Cout de l'opération TTC	11 753 €
Subvention ANAH *(40%)*	4 456 €
Aide de Solidarité Ecologique ANAH	1 600 €
Aide de Solidarité Ecologique Communauté de Communes *(si programme en cours)*	500 €
TOTAL des AIDES	6 556 €
Reste à charge	5 197 €
Le reste à charge peut être financé par un Eco-Prêt à Taux Zéro (0% sur 5 ans)	87 €
Autres aides cumulables: crédit d'impôt, aide au logement, subvention caisse de retraite…	

4 avenue du Chalutier Sans Pitié
BP 20336
22193 PLERIN CEDEX
-
Tél. : 02 96 62 22 00
Nos horaires d'accueil
du lundi au vendredi
(sauf le mercredi après-midi)
9h00 à 12h15 - 13h45 à 17h30

Brexit : les Britanniques n'ont jamais été aussi nombreux à vouloir être Français.

Selon le ministère de l'intérieur, 3.173 Britanniques ont demandé la nationalité française en 2017, soit huit fois plus qu'il y a trois ans.

Anticipation du Brexit.

Cet afflux de citoyens britanniques n'a évidemment rien à voir avec une soudaine passion pour la gastronomie française (escargots, cuisses de grenouille...), mais tout à voir avec le Brexit !

A ce jour, les citoyens britanniques ont le droit de vivre et de travailler librement au sein de l'Union européenne, mais cela pourrait changer avec la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne et les ministres à Bruxelles refusent encore de donner des garanties que cette politique se poursuivra après le Brexit.

Alors, de nombreux ressortissants anticipent cette fracture. Le plus souvent pour des considérations pratiques - éviter des délais d'attente dans les aéroports ou les Eurostar, mieux sécuriser d'éventuels droits sociaux... - sont, à bien des égards, aussi importantes dans la décision que l'attachement à la citoyenneté européenne.

C'est le cas de *Georgia Smith* qui est née à Plymouth mais qui habite Plélauff depuis de très nombreuses années.

Georgia entreprend donc les démarches pour acquérir la nationalité française. Commence alors pour elle un long parcours du combattant : Retrait du dossier en préfecture, enquête de moralité menée par les services de police. Cette enquête vise à évaluer la conduite et le loyalisme du demandeur. Puis vient le test de langue qui est en fait une discussion permettant de déterminer l'aisance en français et le niveau de culture générale française.

Le dossier est instruit par les services préfectoraux mais il est validé par le ministère de l'intérieur. Au terme de la procédure, les demandeurs et demandeuses retenus sont naturalisés par un décret qui fait l'objet d'une publication au Journal Officiel.

Enfin trois à quatre mois après la décision se déroule la cérémonie de naturalisation à la préfecture des Côtes d'Armor et présidée par le préfet. « *Moment très solennel et extrêmement émouvant* » selon Géorgia qui a également apprécié que M. le Maire de Plélauff lui ai fait l'honneur d'être présent à ses cotés pour cette cérémonie.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Dossier n° 2017X 034135 22

Extrait du décret n° 009 / 971 du 07/03/2018
Publié au *Journal officiel* du 09/03/2018

Portant acquisition de la nationalité française

Est naturalisée Française :

SMITH Georgia, Anne
née le 05/04/1988 à Plymouth (Royaume-Uni)

Le Premier Ministre

Édouard PHILIPPE

Le Ministre de L'Intérieur

Gérard COLOMB

LIBERTÉ ÉGALITÉ FRATERNITÉ

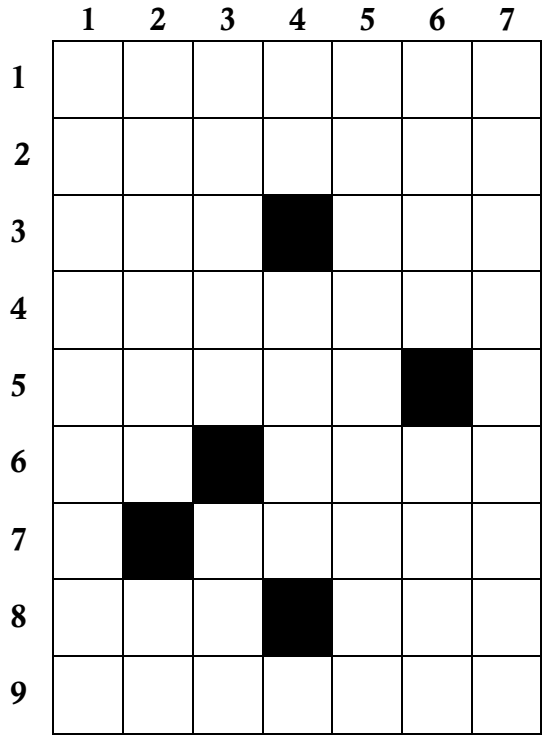

Horizontalement
1 - Apeurer
2 - Bécasse
3 - Camarade - Identique
4 - Carbonisé
5 - Vaste étendue d'eau
6 - Issu - Contenant
7 - Endort doucement
8 - Bière au Pub - Quel scandale
9 - Accueillies

Verticalement
1 - Grands serpents
2 - Personne lente - Diapason
3 - Leste - Beau
4 - Soleil d'Egypte - Compartiment
5 - Révolte à bord
6 - Paradis terrestre - Mesure agraire
7 - Exilées

• SUDOKU • GRILLE N°4 • DIFFICILE

	1							8
		2	6					
4		6		5	7			9
					1		7	3
		9		8		6		
1	7		2					
7			9	6		1		2
					5	4		
3							9	

• SUDOKU • GRILLE N°2 • MOYEN •

6			4					
4		8		1	6			7
	9	1	2					
						3	8	
3		7				5		9
	5	2						
					9	6	3	
9			7	6		2		4
					1			5

Retrouve les 7 différences qui se sont cachées entre ces 2 images